



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1696

Attribution d'une subvention d'investissement de 60 000 euros au Comité Protestant de la Duchère pour la rénovation des locaux sis 309, avenue Andreï Sakharov à Lyon 9e - Approbation et autorisation de signature de la convention d'investissement afférente - Opération n° 09CPDSE - et affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1, programme 00001

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. KISMOUNE Ali

**SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 DECEMBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINI), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAINE (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BOUDOT

2015/1696 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 60 000 EUROS AU COMITE PROTESTANT DE LA DUCHERE POUR LA RENOVATION DES LOCAUX SIS 309, AVENUE ANDREÏ SAKHAROV A LYON 9E - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'INVESTISSEMENT AFFERENTE - OPERATION N° 09CPDSE - ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2015-1, PROGRAMME 00001 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le Plan d'équipement pluriannuel 2015-2020 qui comprend le projet « Enveloppe de subvention équipements socio-éducatifs ».

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle « Aménagements socio-éducatifs 2015-2020 » n° 2015-1, programme 00001.

Implanté sur le plateau de la Duchère, à Balmont, le Foyer Protestant de la Duchère abrite depuis 1964 le Comité Protestant de la Duchère (association d'éducation populaire régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901) et depuis 1968 la Mirly-Solidarité (association d'insertion également régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901). Il accueille chaque année plus de 1 000 personnes.

Ces deux associations agissent en cohérence avec les priorités du projet de développement global de la Duchère, et elles collaborent à promouvoir la cohésion et la mixité sociale par des actions axées sur l'insertion par l'emploi et la vie de quartier.

Le Comité Protestant de la Duchère reçoit un public varié via son programme d'éducation populaire comprenant un accompagnement social individualisé, des rencontres culturelles, des débats et des activités familiales et intergénérationnelles. Son action s'inscrit dans les objectifs de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise.

Quant à la Mirly-Solidarité, elle reçoit des allocataires du RSA, des personnes en formation professionnelle, et elle offre un accompagnement vers l'emploi et des services de proximité pour le quartier. Son action s'inscrit dans le cadre du plan local d'insertion et d'emploi (PLIE) de Lyon.

Entre 2008 et 2010, une première phase de rénovation a permis la remise aux normes du bâtiment, et d'améliorer la fonctionnalité des locaux, notamment par l'ouverture de l'accueil et la création de bureaux et d'une salle d'activités. La Ville de Lyon avait soutenu le projet par l'attribution de deux subventions d'investissement d'un montant total de 160 000 €. Ce projet avait

également obtenu le soutien financier de l'État et du Département du Rhône, ainsi que par les fonds propres du Comité Protestant de la Duchère.

La deuxième phase de rénovation concerne la rénovation de la toiture, le ravalement des façades et le changement des menuiseries et volets extérieurs, travaux imposés par l'état de délabrement qui ne permet plus de différer le chantier. Cette opération sera menée sous la forme d'un « chantier solidaire », et les travaux seront réalisés avec des jeunes demandeurs d'emploi du quartier, salariés en insertion de l'atelier bois de la Mirly-Solidarité. Le chantier sera ainsi une occasion d'en valoriser les acteurs, de créer des rencontres entre les habitants fréquentant les activités, et d'approfondir l'esprit de solidarité et de dialogue du foyer.

Le coût total de la rénovation s'élève à 150 000 € en dépenses : 65 000 € pour la toiture, 20 000 € pour les menuiseries et volets extérieurs, 65 000 € pour le ravalement de façade. Ce projet de rénovation est financé grâce aux fonds propres de l'association à hauteur de 50 000 € (soit 33 % du financement), ainsi que l'apport d'une subvention de 40 000 € (27 %) de la Métropole de Lyon et d'une subvention de la Ville de Lyon sollicitée à 60 000 € (soit 40 % du budget total de l'opération).

La réalisation de ces travaux exclue en outre toute affectation à l'exercice du culte.

Afin de permettre à l'association Comité Protestant de la Duchère de procéder à la réalisation des travaux de rénovation des locaux qu'il partage avec la Mirly-Solidarité, je vous propose de lui apporter un soutien sous la forme d'une subvention d'investissement d'un montant de 60 000 euros à financer par affectation d'une partie de l'AP «Aménagements socio-éducatifs 2015-2020 » n° 2015-1, programme 00001 et d'approuver la convention d'investissement correspondante.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention d'investissement de 60 000 euros est allouée à l'Association Comité Protestant de la Duchère pour la rénovation du bâtiment sis 309 avenue Andreï Sakharov à Lyon 9<sup>e</sup>.

2. La convention d'investissement susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Comité Protestant de la Duchère est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00001, AP n° 2015-1, opération n° 09CPDSE et sera imputée sur la nature 20422, fonction 63, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

2016 : 60 000 euros.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU